

SNCF Réseau DT PACA			
Réponse sign. DT			<input type="checkbox"/>
Réf. AJ20... 16.00.26.48			
Date : 22 DEC. 2016			
Visé DT	Attrib.	Copie	Rép. directe
DT			
DRECC			
ENV			
LN PCA		X	
PAPT			
PCS			
PDR			
Ag. I&P			
Ag. M&T			
Infrapole			
Infralog			
EIG			
Autres :			

19 DEC. 2016

ENGAGEMENT
DE SERVICE

QUALIVILLE
REF. 111

AFNOR CERTIFICATION

Monsieur le Président

SNCF Réseau
Mission Ligne nouvelle
Provence Alpes Côte d'Azur
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille cedex 02

www.afnor.org
REF-111 ASC/2007/28243

Objet : Gare nouvelle Cannes-Marchandises

ESL

Cher

Monsieur le Président,

La création d'une ligne nouvelle de desserte ferroviaire en Provence Alpes Côte d'Azur constitue un enjeu majeur pour nos collectivités de l'ouest de notre département et leurs perspectives de développement.

L'option cannoise comme gare TGV-TER de la ligne nouvelle sur le site des Cannes Marchandise présente une réelle opportunité compte tenu de sa situation géographique, à proximité de l'aéroport de Cannes Mandelieu et des grands projets structurants de la ville de Cannes avec le technopole de l'image à la Bastide rouge, la création d'un campus universitaire et d'une cité des entreprises. Ces projets se situent à proximité de Thalès Alenia Space.

La proximité de l'échangeur autoroutier, la création d'une bretelle d'autoroute dans la zone des Tourrades et le développement du BHNS par la communauté d'agglomération des Pays de Lérins faciliteront pour l'avenir une véritable intermodalité.

Enfin nous attachons une grande importance à la protection de l'environnement et à la limitation de nuisances en privilégiant au maximum le développement d'une traversée en sous terrain sur notre territoire.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons ce projet d'avenir et nous comptons sur votre soutien dans cette démarche essentielle pour notre territoire et notre projet de vie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs



[Signature]